



Emplois disponibles

N°VS-22-168-T

Affichage externe

8 décembre 2022 au 4 janvier 2023

POLICIER / POLICIÈRE TEMPORAIRE

Offre d'emploi policier/policière temporaire

Police

Supérieur immédiat Capitaine

Lieu de travail

Saguenay

Sommaire de la fonction

Tu serais fier de porter l'uniforme du Service de police de Saguenay?

Nous sommes à la recherche de nouveaux policiers/policières temporaires comme toi! Viens oeuvrer dans un milieu où le respect, la loyauté, l'intégrité et le professionnalisme sont au coeur de chaque intervention.

En tant que policier/policière temporaire, tu rejoindras une équipe de plus de 225 policiers dévoués à offrir un service de qualité à la population. Ça t'intéresse?

Voici ce qu'il te faut :

Qualifications exigées

Qualifications

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'étude collégiale (AEC) en techniques policières complétée et réussie.
- Formation à l'École nationale de police complétée et réussie ou s'engager à la compléter et la réussir avant le 21 janvier 2023.

Conditions d'emploi et autres exigences

- Faire preuve de rigueur et d'autonomie;
- Posséder d'excellentes aptitudes pour le travail d'équipe;
- Être en mesure de faire face à des situations stressantes et avoir une grande capacité d'adaptation;
- Faire preuve d'un excellent savoir être;
- Être ouvert d'esprit;
- Avoir de la facilité à entretenir des communications interpersonnelles.

Rémunération

Salaire horaire débutant à 25,38\$

Informations importantes

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'appel de candidatures se terminant le **4 janvier 2023**, toute offre enregistrée après cette date ne pourra être prise en considération.

IMPORTANT

Prendre note que le processus de sélection commencera en début d'année 2023. À titre informatif, le processus comportera les étapes suivantes :

- Étude préliminaire du dossier (présélection)
- Entrevue structurée
- Test psychométrique
- Test polygraphique
- Enquête de sécurité
- Évaluation médicale
- Analyse globale du dossier

Il est à noter que seules les personnes sélectionnées suite à l'étude préliminaire des dossiers (présélection) seront contactées.

Notez que vous devez joindre **obligatoirement** une lettre de présentation, une copie de votre curriculum vitae, de vos diplômes ainsi que votre permis de conduire (facultatif).

LA VILLE DE SAGUENAY EST ASSUJETTIE À LA LOI D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI. À CETTE FIN, ELLE INVITE LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS ETHNIQUES OU VISIBLES, LES AUTOCHTONES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.